



Essai N° 1-2-073

## Certificat d'Accréditation

N° : 1-2-073 Rév 00

ALGERAC, reconnu par le décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, est signataire de l'accord multilatéral de l'EA pour l'accréditation, pour les activités objet du présent certificat, atteste que :

**SONATRACH Activité Liquéfaction et Séparation  
Division GNL & GPL  
Laboratoire du Complexe GL1K**

Adresse : B.P 72 - Zone Industrielle - Skikda

est accrédité selon la norme ISO/IEC 17025:2017 et les règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'essais suivantes :

✓ **Analyses physico-chimiques du GNL.**

Les activités et les sites concernés, couverts par l'accréditation sont décrits dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

Date de prise d'effet : 22/07/2024

Date de fin de validité : 21/07/2027

La Directrice Générale



BOULSNANE Wafa

**ANNEXE TECHNIQUE**  
**Rév 00 : (22/07/2024)**  
**Certificat d'Accréditation**  
**N° 1-2-073 Rév 00**

L'Organisme Algérien d'Accréditation atteste que :

Nom : **Laboratoire du Complexe de Gaz Naturel Liquéfié « GL1K »**  
**SONATRACH - Activité Liquéfaction et Séparation - Division GNL & GPL**

Adresse : **B.P 72 - Zone Industrielle - Skikda**

Satisfait aux exigences de la norme ISO/IEC 17025:2017 et aux règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'essais suivantes :

✓ **Analyses physico-chimiques du GNL.**

<b>SITE CONCERNÉ</b>	<b>Complexe de Gaz Naturel Liquéfié « GL1K »</b> <b>Adresse : B.P 72 - Zone Industrielle - Skikda</b> <b>Contact : BOUCHERKHA Abdelaziz</b> <b>Tél : 038-94-81-57 à 60 / 0552-93-60-30</b> <b>Fax : 038-94-91-98 à 99</b> <b>Adresse électronique : abdelaziz.boucherkha@sonatrach.dz</b>
----------------------	--

**Unité technique concernée :**

**Laboratoire du Complexe de Gaz Naturel Liquéfié « GL1K »**

- Analyse du GNL par Chromatographie en Phase Gazeuse (CPG)

*Cette accréditation est la preuve de la compétence technique du laboratoire pour les activités susmentionnées et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management de la qualité adapté.(cf. communiqué conjoint ISO/ILAC d'Avril 2017)*

**Date de prise d'effet le : 22/07/2024**

**Date de fin de validité le : 21/07/2027**

**Pour la Directrice Générale et par délégation**  
**La cheffe de Département Accréditation des Laboratoires**  
**IZEBBOUDJEN Rekia**

*Cette annexe peut faire l'objet de modification, dans ce cas la nouvelle annexe annule et remplace toute annexe précédemment émise.*

- Unité technique : Laboratoire du complexe de gaz naturel liquéfié « GL1K »

Pétrochimie/Raffinage du pétrole					
Analyses physico-chimiques des produits pétroliers					
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Type de portée	Essais sur site client
Gaz naturel liquéfié (GNL)	Hélium (He) : de 0.01 à 10% molaire.	Analyse par chromatographie en phase gazeuse (CPG)	ASTM D1945-14(2019)	Fixe	Non
	Azote (N2) : 0.01-100% molaire.				
	Dioxyde de carbone (CO2): 0.01-100% molaire.				
	Méthane (C1) : de 0.01 à 100% molaire				
	Ethane (C2) : de 0,1 à 100% molaire				
	Propane (C3) : de 0.01 à 100% molaire.				
	Iso-butane (iC4) : de 0.01 à 10 % molaire				
	n-butane (nC4): de 0.01 à 100% molaire				
	Isopentane (iC5) : de 0.01 à 100% en molaire.				
	n-pentane (nC5): de 0.01 à 100% en molaire				
	Hexane+(C6+) : de 0.01à 2% en molaire				

« Portée fixe : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes reconnues décrites dans la portée d'accréditation en les respectant strictement »